

Question 3:

- des enjeux et les objectifs du document d'évaluation des risques professionnels sont de + Conduire une démarche préventive de prévention par la mise en place d'une organisation interne...
 - mettre en œuvre un programme de formation et de prévention.
 - de savoir de quels types de risques l'entreprise est soumise, les mesures de prévention à prendre, connaître la maîtrise du risque, afin de proposer des actions de prévention.
- Ce document doit être remis à tous 1 fois par an, car suivant les agents, les risques peuvent être plus ou moins importants, au fur et à mesure des années, de nouveaux risques sont peut-être apparus et d'autres devenus nuls. Permet aussi de juger la maîtrise du risque.
- des personnes pour la mise à jour du DUEP, sont les assistant et les conseillers de prévention, ou ou deux agents les responsables de services, et facultativement, le médecin en prévention.
- Il faut bien faire attention aux unités de travail, c'est à dire suivant les jobs de travail, présentant les mêmes caractéristiques. Il faut aussi voir les mesures de prévention existantes, la maîtrise du risque, la fréquence, et la gravité des dommages que peut engendrer ce risque. ici, d'après la fiche n°5 bis, il se agit bien de vérifier si les agents qui débroussaient potentiellement leurs bois et si on leur rappelle régulièrement les consignes.

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE INTERREGION EST

Intitulé du concours ou de l'examen : Agent de maîtrise

CONCOURS ☐ (1) ☐ (1) ☐ (1)
Interne Externe Troisième concours

EXAMEN ☒ (1) ☐ (1) ☐ (1)
Troisième concours

ouvert le 23 janvier 2025
à Fagnières
Epreuve de Résolution d'un cas pratique
Spécialité et/ou option :
(le cas échéant uniquement)

Numéro d'anonymat
Cadre réservé à
l'administration : 3988760805

Humecier, rabattre et coller la partie gommée.
OBLIGATOIRE POUR GARANTIR VOTRE ANONYMAT

Question n°1

- Technique le 23 janvier 2025,
 - Messieurs Le directeur des services techniques, l'adjoint technique sur la mise en place d'un "quart d'heure sécurité".
 - En effet, les enjeux de ce quart d'heure sécurité, sont multiples :
 - Simple à mettre en œuvre et peu coûteux
 - Fondamentale dans une démarche de prévention participative
 - Invitation des participants, à s'impliquer sur la perception du risque.
 - les avantages de ce quart d'heure sécurité, c'est d'essayer sur place, de faire prendre conscience aux agents, des risques qu'ils pourraient rencontrer.
 - C'est une réflexion collective qui permettrait aux participants d'aboutir à un consensus, et de les engager sur des mesures de prévention collectives.
- Pour mener à bien ce quart d'heure sécurité,

c) Pour le directeur, le premier effet abstrait, les du premier qual d'une sécurité sera l'exposition au bruit.

En effet, après avoir consulté le document unique, il apparaît que le risque de bruit est important lors du débroussaillage, et que ce risque n'est pas maîtrisé.

Il est important d'informer les agents sur les conséquences et les risques liés au bruit.

Après avoir utilisé la méthode d'évaluation des risques, qui se décompose en 7 étapes, il en est ressorti que :

- l'activité de débroussaillage à un niveau de risque élevé en matière de bruit.

- Les dangers du bruit peuvent être multiples, à l'appareillage acoustique, porte par l'effluence jusqu'à l'appareillage dans les cas les plus extrêmes, surtout cette activité se faisant souvent au bord de la voirie, il peut y avoir des agents qui se font égarer.

- La maîtrise de ce risque "bruit" n'est pas satisfaisante les agents ne mettent pas leurs équipements de protection auditive comme le casque anti-bruit, alors que cet équipement est disponible et mis à disposition.

Il sera donc important de revenir sur le point des EPI (équipements de protection individuel), leurs utilisations et aussi de réorienter les agents, qui ne sont pas parvenus. Il sera aussi intéressant de faire en état des lieux par agent et par rôle sur les EPI, afin de garantir que chaque agent, suivant sa fiche de poste, une protection optimale. Il sera aussi important de souligner que le port des EPI est obligatoire pour tous.

Je choisirai de le faire en petit groupe, je réunirai une fois par mois le rôle environnement-tâche de voirie, et une fois par mois le rôle maintenance entretien du patrimoine et l'agent responsable des véhicules, soit 1 groupe de 8 agents et un groupe de 7 agents.

Tous les premiers lundi de chaque mois, je réunirai des 8 heures, un rôle d'agent, autour d'un café, afin d'installer un climat détente, et ainsi favoriser l'échange entre l'animateur et les agents eux-mêmes. Cet échange aura été préparé en amont, au vu des dernières remontées d'accidents de travail, et suivant le DUEP (document unique d'évaluation des risques professionnels),

Ce moment d'échange sur la sécurité pourra être dynamisé encore plus, avec la présence d'intervenants extérieurs, et encourager les agents à parler de leurs vécus, leurs ressentis, et de voir si les bons principes de sécurité sont mis en place au quotidien.

des 2 pôles (environnement et maintenance) se succéderont, afin de pouvoir créer un climat détente, et aussi pour faire venir des intervenants extérieurs.

Intitulé du concours
ou de l'examen :

Agent de Maintenance

CONCOURS

☒

(1)

Interne

☐

(1)

Externe

☐

(1)

EXAMEN

☒

(1)

Troisième concours

☐

(1)

(1) Cocher la case correspondante

ouvert le

23 janvier 2025

à

Fagnieu

Epreuve de

Rédaction d'un cas pratique

Spécialité et/ou option :

(le cas échéant uniquement)

Numéro d'anonymat

Cadré réservé à

L'administration

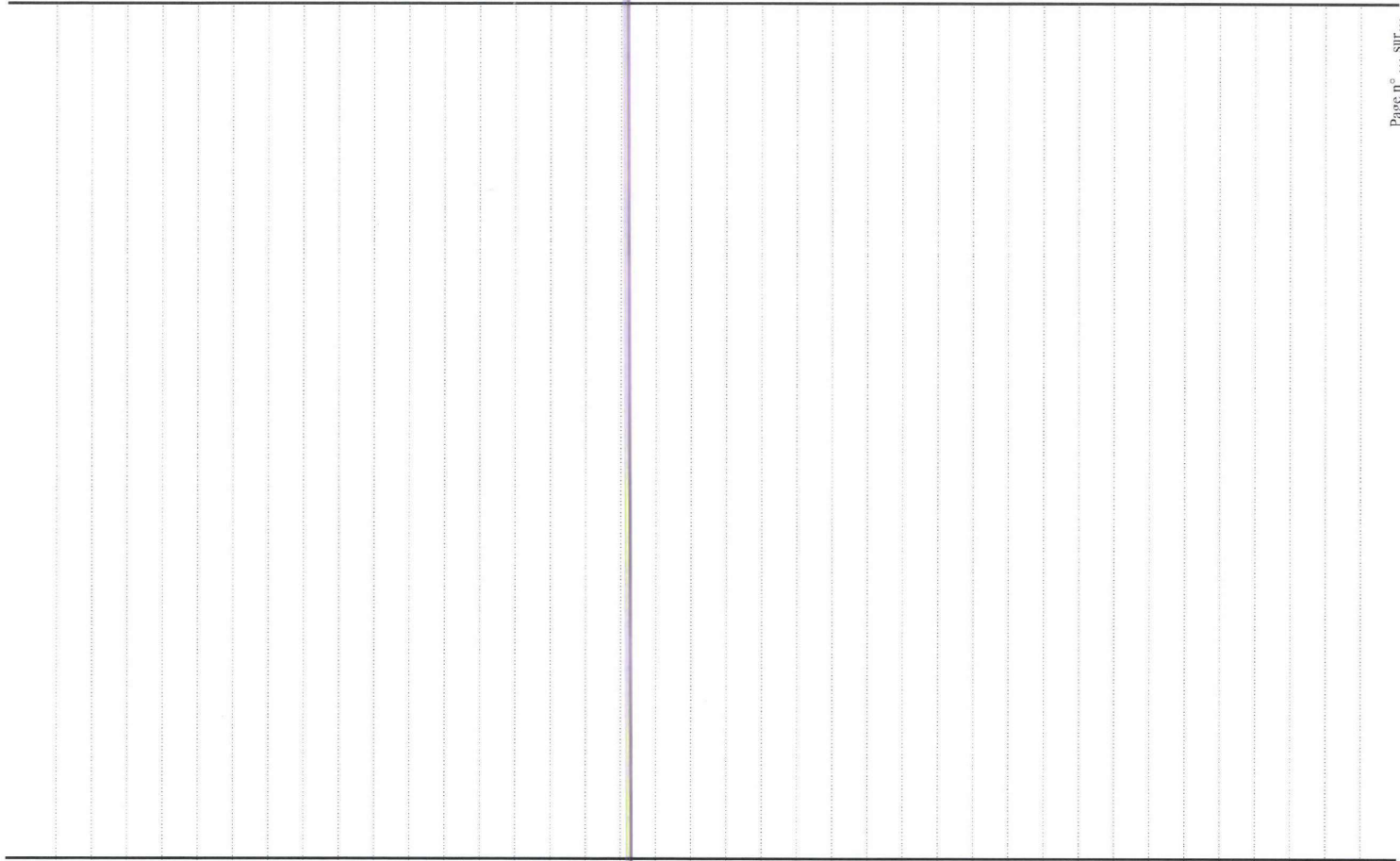
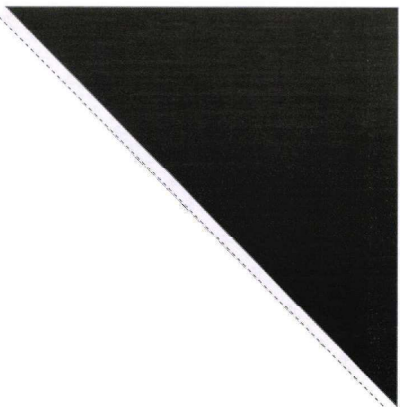
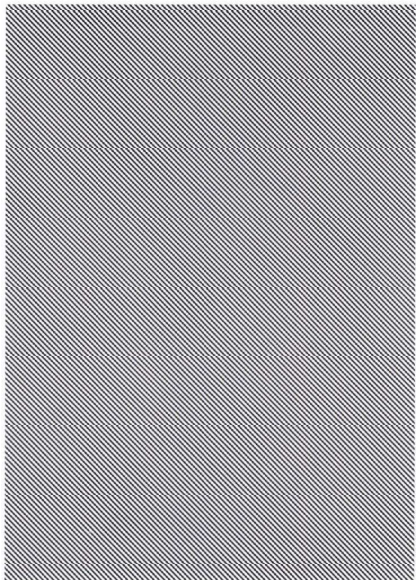


3968760805

Humecier, rabattre et coller la partie gommée.
OBLIGATOIRE POUR GARANTIR VOTRE ANONYMAT

Question 4 :

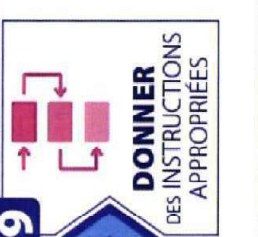
a) la démarche est de demander à chaque agent de chaque pôle, ainsi qu'à un responsable des véhicules, de faire un état des lieux des EPI en leurs possessions.
L'IPP fait ensuite établir une liste des EPI manquants, de ceux qui sont à renouveler, et essayer de fournir aux agents une dotation convenue.
De jour de la remise de leur EPI, il faut leur faire signer une feuille de dotation d'EPI, et si on a un temps d'échange, leurs rappeler l'existence de ces équipements.
Ainsi on pourra remplir un tableau répertoriant tous les EPI de tous les agents et préparer un renouvellement suivant l'usure, les besoins.



Principe de prévention

Expliquez le principe de prévention évoqué

Quelle approche de prévention ou dispositif mettre en œuvre pour y répondre ?

 3 COMBATTRE À LA SOURCE	Il est important de savoir de quel risque l'on parle et d'essayer de le réduire voir le supprimer dès le début afin d'éviter plus tard des problèmes.	Il est bon de distribuer des casques antibruit de l'année d'un nouvel agent pour le débroussaillage et de le former à l'opposition du bruit.
 7 PLANIFIER LA PRÉVENTION	C'est le fait de se réunir entre assistant de prévention, directeur des services, élus, médecin, conseiller, et de planifier sur calendrier les différents moments pour faire de la prévention.	Il faut approuver les différents maîtres des risques les fréquences, recensement des activités. Réaliser des Groupes de Travail.
 8 PRIVILÉGIER LA PROTECTION COLLECTIVE	Il est bon d'essayer de protéger tous les agents en même temps que de le faire au cas par cas.	d'Aménagement de poste de Travail. Pour les agents des routes privatisées des branches horaires ou la circulation est moins denses, on ferme la circulation temporairement.
 9 DONNER DES INSTRUCTIONS APPROPRIÉES	Être clair et concis dans les consignes de prévention. Aller directement au but. Adapter les instructions à la tâche à réaliser.	Le chef d'équipe proposera d'aller travailler en équipe au bord des routes avec différents engins afin de servir au mieux les agents qui travaillent à proximité de la chaussée.



ANNEXE B

Bon de commande à remplir en réponse à la question 4

Rappel de la commande :

- ♦ 4 parkas
- ♦ 4 vestes de travail
- ♦ 20 polos
- ♦ 8 pantalons

Les tenues seront toutes de couleur jaune.

Référence	Désignation	Quantité	PU € HT	Montant € HT
EASY VJ	Parkas	4	66,70	266,80
PHVES J	Vestes de Travail	4	45,70	182,80
SH J AT	Polos	20	30,50	610,00
PH PAN J	Pantalons	8	44,60	356,80
Montant total HT				1416,40
Montant total TVA TVA = 20 %				283,28
Montant total TTC				1699,68